

COMMUNE

d. de la Garde

TABLE Alphabétique des Décès. — 1859.

NOMS ET PRÉNOMS.	NUMEROS des ACTES.	DATES des ACTES.
Abadie, Marie, Jeanne, Catherine	9	11 Février 1859
Adieu, Joseph, Xavier	2	3 Mars
Adieu, Marie, Jean, François	29	11 Juillet
Adieu, Joseph, Catherine	35	9 Septembre
Bequier, Edouard, Jeanne	22	11 Juin
Bequier, Jeanne, Joseph	19	11 Juillet
Belin, Joseph, Marie	19	16 Mars
Besnier, Jeanne, Marie	2	21 Janvier
Calais, Joseph, Charles	30	6 Août
Carnaud, Joseph, Marie	41	8 Août
Carnaud, Joseph, Marie	15	13 Avril
Carnaud, Joseph, Marie	31	18 Août
Carnaud, Joseph, Marie	31	18 Août
Carnaud, Joseph, Marie	18	11 Mai
Carnaud, Joseph, Marie	32	16 Août
Carnaud, Joseph, Marie	12	16 Mars
Carnaud, Joseph, Marie	17	16 Mars
Carnaud, Joseph, Marie	24	22 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	33	26 Août
Carnaud, Joseph, Marie	2	11 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	1	7 Janvier
Carnaud, Joseph, Marie	3	11 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	4	11 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	24	3 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	23	18 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	24	26 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	25	24 Juillet
Carnaud, Joseph, Marie	26	6 Août
Carnaud, Joseph, Marie	27	26 Août
Carnaud, Joseph, Marie	28	18 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	29	27 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	30	8 Mars
Carnaud, Joseph, Marie	31	12 Mars
Carnaud, Joseph, Marie	32	17 Juillet
Carnaud, Joseph, Marie	33	29 Août
Carnaud, Joseph, Marie	34	18 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	35	27 Août
Carnaud, Joseph, Marie	36	26 Août
Carnaud, Joseph, Marie	37	11 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	38	11 Juin
Carnaud, Joseph, Marie	39	23 Mars
Carnaud, Joseph, Marie	40	23 Mars

- Un décret du 20 juillet 1807 (Bulletin 151) contient les dispositions suivantes sur les Tables alphabétiques de l'Etat civil.
- Les Tables alphabétiques des actes de l'Etat civil seront faites annuellement, et refondues tous les 10 ans pour n'en faire qu'une seule par commune (Art. 1^{er}).
- Les Tables annuelles seront faites par les officiers de l'Etat civil, dans le mois qui suivra la clôture du registre de l'année précédente: elles seront annexées à chacun des doubles registres, et à cet effet, les Procureurs impériaux sont chargés de veiller à ce qu'une double expédition soit adressée par les Maires au greffe du Tribunal, dans les trois mois de délai (Art. 2).
- Les Tables annuelles et décennales seront faites sur papier timbré et certifiées par les dépositaires respectifs (Art. 3).

N. B. Voici le modèle à suivre pour la Table des Actes de Décès. Si le cadre laissé à la fin de chaque registre était insuffisant, il faudrait y ajouter du papier timbré de la même dimension et coller ce cadre de la même manière.

COMMUNE

Table Alphabétique des Décès. — 1859.

NOMS ET PRÉNOMS.	NUMEROS DES ACTES.	DATES DES ACTES.
ROUSTAN (Jules).	5	22 Janvier.
REBOUL (François).	12	3 Février.
MAUREL (Baptiste).	10	10 Septembre.

La Table ci-dessus est certifiée dans toutes ses parties par Nous (1), remplissant les fonctions d'Officier public de l'Etat Civil.

A la 1859.

(1) Indiquer les noms, prénoms et fonctions de Maire ou d'Adjoint au Maire.

39
14
B

La Table ci-dessus est certifiée dans toutes ses parties par Nous, Maire d'Etat Civil, de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public de l'Etat Civil.



la Garde le 2 Janvier 1860
M. Chir,
99